

SÉRUM EXFOLIANT ECLAT COSMOS

Le sérum éclat à la Gluconolactone et à l'extrait de Langsat éclaircissant revitalise les peaux fatiguées, donne un coup d'éclat aux teints ternes et permet d'éliminer les cellules mortes pour une peau lisse et unifiée, sans tâches.



PHASE	INGRÉDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	84,60		84,60
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	2,00	Emollient	2,00
B	GLUCONO DELTA LACTONE® PC F5010	Gluconolactone	5,00	Exfoliant chimique	5,00
C	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	2,00	Humectant	2,00
	XG FNCSP-PC	Xanthan Gum	1,00	Agent rhéologique	1,00
D	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	1,00	Hydratant	1,00
	SHAROMIX™ 721	Benzyl Alcohol (and) Dehydroacetic Acid (and) Water	1,00	Conservateur	0,00
E	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	2,00		2,00
	DN-AURA BC10011	Maltodextrin (and) Lansium Domesticum Leaf Extract	0,30	Actif anti-taches	0,30
F	PLANTACARE® 810 UP	Caprylyl/Capryl Glucoside (and) Water	1,00	Solubilisant	1,00
	PARFUM COSMOS HYPO DOUCEUR (Robertet)	Parfum	0,10	Parfum	0,10
G	SOLUTION DE SOUDE A 20%	Water (and) Sodium Hydroxide	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect : Gel fluide transparent

pH : 3,8 - 4,3

Viscosité : 6 000 - 8 000

Brookfield, DVI,
spindle 4, speed
10
mPa.s

PROCESS

Homogénéiser la phase A sous vive agitation pendant 20 minutes. Introduire la phase B puis chauffer à 65°C Homogénéiser 10 minutes puis refroidir à température ambiante. Introduire le premix de la phase C et homogénéiser 10 minutes sous vive agitation. Introduire la phase D puis le premix de la phase E et homogénéiser 5 minutes. Introduire le premix de la phase F. Enfin ajuster à pH 3,8 - 4,3 avec la phase G.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.